



HAUT-GIFFRE FC

Mieussy – Taninges – Samoëns

Charte éthique

Saison 2026–2027



Catégories concernées :

École de football : U7 / U9 / U11

Préformation : U13 / U15

Formation : U17

Sénior

Vétéran



Nos valeurs

Faire partie du **Haut-Giffre FC**, c'est rejoindre une famille animée par des valeurs fortes :

Respect – Esprit d'équipe – Goût de l'effort – Plaisir – Convivialité.

Chacun, joueur, parent, éducateur ou dirigeant, s'engage à incarner ces principes.



Règles de vie au club

- Les objets dangereux (couteaux, pétards, briquets, substances illicites...) sont strictement interdits.
- Le port d'objets de valeur est fortement déconseillé.
- Il est interdit de fumer dans les vestiaires au siège et autour des terrains.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Haut-Giffre FC

150 rue du stade

74440 Taninges

FFF : n°563834



HAUT-GIFFRE FC

e-Mail : 563834laurafoot.net

Siret : 82427518400011

Charte du joueur

Chaque joueur s'engage à :

1. Respecter les règles du jeu et les décisions de l'arbitre.
 2. Adopter une attitude exemplaire : pas de tricherie, pas de violence.
 3. Être respectueux envers ses coéquipiers, adversaires, éducateurs, arbitres et parents.
 4. Être ponctuel aux entraînements et aux matchs. Prévenir en cas d'absence.
 5. Écouter et suivre les consignes de l'éducateur.
 6. Respecter le matériel et les installations.
 7. Toujours avoir son équipement propre et complet (chaussures, protège-tibias, gourde...).
 8. Porter fièrement les couleurs du club et garder à l'esprit que le football reste un jeu.
 9. Refuser toute forme de discrimination.
 10. Accepter d'être convoqué dans une équipe différente de la sienne si besoin.
-

À l'entraînement et en plateau : je...

Avant

- Prépare mon sac avec : tenue adaptée, chaussures, protège-tibias, gourde.
- M'habille en fonction de la météo.

À l'arrivée

- J'arrive à l'heure.
- Je dis bonjour à tout le monde.
- Je pose mes affaires au bon endroit.

Pendant

- Je suis attentif, concentré et motivé.
- Je respecte mes éducateurs et coéquipiers.
- Je ne bavarde pas inutilement.

Après

- Je participe au rangement du matériel.
 - J'écoute le débrief du coach.
 - Je dis au revoir.
 - Je reste avec l'éducateur jusqu'à l'arrivée de mes parents.
-



Charte des parents

Les parents s'engagent à :

- Veiller au respect de la charte par leur enfant.
 - Finaliser l'inscription et régler la cotisation dans les délais.
 - Respecter les horaires d'entraînement et de convocation (Utilisation de Sport Easy).
 - Prévenir en cas d'absence.
 - Participer aux déplacements si possibles.
 - Ne jamais laisser un enfant sans s'assurer qu'il est pris en charge.
 - Encourager sans pression, et respecter les décisions de l'éducateur.
 - Adopter une attitude respectueuse envers tous les acteurs du club.
 - Garder du recul sur les résultats sportifs.
 - Communiquer en toute bienveillance avec les encadrants.
 - Aider bénévolement lors des événements du club si possible.
 - Ne jamais pénétrer sur le terrain sans autorisation ni licence.
-



Charte des éducateurs et dirigeants

L'éducateur ou dirigeant s'engage à :

- Encadrer dans le respect des valeurs du club et du jeu.
 - Proposer des séances adaptées à l'âge et au niveau des joueurs.
 - Être exemplaire en attitude et en tenue.
 - Faire progresser chaque joueur dans un climat bienveillant.
 - Accueillir tous les acteurs du match dans l'esprit du fair-play.
 - Respecter et faire respecter les installations.
 - Veiller à la propreté des lieux.
 - Être ponctuel et prévenir en cas d'absence.
 - Ne jamais laisser un enfant seul après une séance.
 - Être à l'écoute des familles.
 - Participer activement à la vie du club.
 - Promouvoir les couleurs et l'image du Haut-Giffre FC.
-

Haut-Giffre FC

150 rue du stade
74440 Taninges
FFF : n°563834



HAUT-GIFFRE FC

e-Mail : 563834laurafoot.net
Siret : 82427518400011

Discipline

Tout manquement à cette charte pourra entraîner des sanctions décidées par l'éducateur ou le comité directeur.

Sanctions possibles :

- Observation
 - Avertissement
 - Exclusion temporaire
 - Suspension de match ou de tournoi
 - Exclusion définitive du club
-

ÉCHELLE DE SANCTIONS

1. Principes généraux

- Toute sanction doit être proportionnée à la faute commise.
- Elle peut être prononcée par l'éducateur, le responsable de catégorie, ou le comité directeur selon la gravité des faits.
- La procédure contradictoire sera respectée : la personne concernée pourra s'expliquer avant toute sanction grave.

2. Niveaux de fautes et sanctions associées

◆ Niveau 1 : Manquements mineurs

Comportements inadaptés mais sans conséquence grave sur le club ou autrui.

Exemples :

- Retards non justifiés aux entraînements ou matchs
- Tenue non conforme (absence de maillot, protège-tibias...)
- Non-respect des consignes simples de l'éducateur
- Manque de respect léger (soupirs, langage familier...)

Sanctions possibles :

- Rappel à l'ordre verbal
- Excuse publique devant le groupe
- Avertissement écrit
- Exclusion ponctuelle d'un entraînement

◆ Niveau 2 : Fautes modérées

Répétition de fautes de niveau 1 ou comportements plus graves.

Exemples :

- Langage irrespectueux (grossièretés, insultes indirectes)
- Abandon sans prévenir (match, entraînement)
- Absence répétée sans justification
- Échauffourées entre joueurs
- Manque de respect envers arbitres ou adversaires

Sanctions possibles :

- Avertissement écrit avec copie aux parents (si mineur)
- Exclusion de 1 à 2 matchs
- Travaux pour le club (rangement, arbitrage, nettoyage...)
- Rencontre avec le responsable de catégorie + éducateur + joueur + parents

◆ Niveau 3 : Fautes graves

Atteinte sérieuse à l'image du club, mise en danger, agressivité.

Exemples :

- Propos injurieux ou discriminatoires (racisme, homophobie...)
- Violence verbale ou physique envers un membre du club, un arbitre ou un adversaire
- Non-respect grave des valeurs du club (triche, mensonge délibéré, comportement antisportif)
- Incitation au conflit, comportements agressifs sur les réseaux sociaux liés au club

Sanctions possibles :

- Suspension de toute activité de 2 à 4 semaines
- Exclusion pour une durée déterminée (1 mois ou plus)
- Mise à pied à titre conservatoire en attente du passage devant le comité
- Convocation devant une commission disciplinaire interne

● Niveau 4 : Fautes très graves

Infractions intolérables mettant en danger l'intégrité morale ou physique d'autrui ou portant gravement atteinte au club.

Exemples :

- Agression physique volontaire
- Menaces, harcèlement, diffamation
- Détérioration volontaire de matériel ou locaux
- Vol ou comportement délictueux
- Répétition de fautes graves malgré avertissements

Sanctions possibles :

- Exclusion définitive du club
- Signalement aux instances fédérales (District, Ligue...)
- Dépôt de plainte si justifié

3. Procédure disciplinaire

- Toute sanction de niveau 2 ou plus est notifiée **par écrit**.
- Le licencié ou ses représentants légaux peuvent être **entendus avant décision**.
- En cas de désaccord, un **recours peut être adressé au Comité Directeur** sous 7 jours.

4. Cas particuliers

- Les parents accompagnants sont également soumis à cette charte et à un devoir de respect envers les joueurs, arbitres, éducateurs et dirigeants. Tout comportement déplacé peut entraîner **des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de ou des enfants ou une interdiction de stade**.
- Les éducateurs et dirigeants doivent montrer l'exemple. Des **fautes de comportement ou abus d'autorité** seront traités avec la même rigueur.



Engagement

En signant sa licence ou en accompagnant un joueur, **chacun accepte cette charte** et s'engage à la respecter pour faire vivre le club dans les meilleures conditions.

Anthony CHIROIS, <i>Président par intérim</i>	Sébastien BURTIN, <i>Président des jeunes</i>
	
Responsable de catégorie	Joueur (+ parents si mineur)